

*L'an deux mille dix-sept, le vendredi 14 avril 2017, à 19H30, les membres du conseil municipal se sont réunis, salle de la mairie, sous la présidence de Mr NACCACHE Roger.*

### **ORDRE DU JOUR :**

- Désignation du nombre d'adjoints
  - Election adjoint
  - Questions diverses
- 

Après proposition au Conseil Municipal de porter à 4 le nombre de postes d'adjoints, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, détermine à 4 postes le nombre d'adjoints au maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- procède à la désignation du 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue :

#### **Election du 3<sup>ème</sup> adjoint :**

Est candidat : Hervé COLINOT

- Nombre de votants : 10
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 0
- Nombre de bulletins blancs et nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

A obtenu : 10

Monsieur Hervé COLINOT est désigné en qualité de 3<sup>ème</sup> adjoint au maire.

#### **Election du 4<sup>ème</sup> adjoint :**

Est candidat : Sébastien JORANDON

- Nombre de votants : 10
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 0
- Nombre de bulletins blancs et nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

A obtenu : 10

Monsieur Sébastien JORANDON est désigné en qualité de 4<sup>ème</sup> adjoint au maire.

Suite à l'élaboration du plan communal de sauvegarde en date du 1<sup>er</sup> février 2017 un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M.) a été réalisé pour la commune de BEFFES afin que la population soit informée et guidée en cas de risques majeurs (inondations, séismes, rupture de barrage). Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide le D.I.C.R.I.M. qui sera transmis à l'ensemble des habitants de BEFFES.

Pour extraits conformes  
Le Maire,  
NACCACHE Roger,

